

https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/11/prolonger-l-esprit-du-11-janvier-du-politique-a-l-economie_4574144_3232.html

Le Monde

Prolonger l'esprit du 11 janvier du politique à l'économie

Pour l'économiste Christophe Ramaux, le bilan du libéralisme économique est accablant, il faut favoriser la notion d'Etat social.

Publié le 11 février 2015.

Le sursaut politique du 11 janvier peut avoir une heureuse suite si l'on parvient à le prolonger dans d'autres domaines, celui de l'économie notamment. Est-ce possible ? Oui, si l'on sonde à fond l'esprit du 11 janvier.

La laïcité est un bon point de départ. Elle n'abhorre ni n'encense aucun Dieu, reconnaît le droit d'être croyant ou de ne pas l'être. Mais est plus que cette neutralité : elle fait primer la loi sur les religions. Des croyants peuvent être contre le divorce, l'apostasie, l'égalité des femmes, la représentation même de Dieu (l'un des dix commandements), mais ils doivent respecter ces droits.

Au sens étroit, un républicain « *n'est pas Charlie* ». Charlie est libertaire : il exècre les religions, ce que l'on peut juger puéril, mais aussi l'Etat, la Marseillaise, la police (laquelle peut pourtant être un « *humanisme* » comme l'a exprimé le 11 janvier). Mais fondamentalement, un républicain « *est Charlie* ». Ce ton libertaire doit pouvoir s'exprimer. C'est vital pour les artistes (« Toute licence en art ») et les dessinateurs en sont. Et c'est un précieux contrepoids face aux dérives du pouvoir (de l'Etat comme des religions).

La France n'est plus une « *société de religion* », son fondement est la démocratie. Les croyants doivent l'accepter. Cela est d'autant plus important qu'elle est historiquement un pays d'immigration. La République doit combattre ceux qui abhorrent l'Islam pour déverser leur venin raciste. De même face à l'antisémitisme contemporain qui argue des droits légitimes des Palestiniens pour dénier aux juifs celui à un Etat et finalement à l'existence, y compris ici même où ils ont pourtant toute leur place. Mais elle doit aussi entendre la crainte des autres – ces « petits blancs » si souvent oubliés à l'instar des arabes ou noirs non musulmans ou qui le sont sans rigorisme – qui redoutent que la religion ne dicte sa loi à la vie dans la cité.

Cette dernière, n'en déplaise à l'individualisme libéral, suppose un substrat commun. Lequel ? Les communautaristes, aux antipodes du brassage, font primer les liens ethnico-religieux. La république fait au contraire primer la communauté des citoyens. La citoyenneté n'est pas éthérée, elle mobilise des ressorts culturels, souvent une langue commune, indispensable aux débats et donc à la démocratie. Il y a bien matière à intégration. Mais quelles que soient nos origines ou croyances, nous sommes d'abord semblables et posés comme égaux avant d'être différents.

La diversité nourrie par l'immigration est une fantastique richesse. À la condition cependant que les différences ne l'emportent pas sur le vivre ensemble. En complément de la citoyenneté proprement politique, les associations locales, professionnelles et même confessionnelles pour ceux qui le souhaitent, sont indispensables au lien social. Mais elles ne peuvent faire la loi. À l'échelon national bien sûr, mais aussi local, où les associations ne sont d'ailleurs pas, et fort heureusement, principalement confessionnelles, même dans les quartiers déshérités.

Les musulmans ne sont pas la figure de substitution du prolétariat d'antan, à l'inverse de ce que soutient une partie de la gauche radicale. La supposée question « ethnico-sociale » n'est pas la nouvelle frontière de l'émancipation. Faire primer le religieux – « Pour les musulmans » – ne peut que contribuer à accabler les Arabes ou nombreux noirs qui ne le sont pas. Et les enfants des mariages mixtes – une fierté de notre pays – où les assigne-t-on ainsi ?

Il est à souhaiter que des musulmans parviennent à renforcer les digues politiques et théologiques contre le fondamentalisme, terreau de l'islamisme radical. Mais faut-il indexer l'émancipation à ces digues ? L'ethnico-social est la promotion du communautarisme : une aubaine pour l'extrême droite raciste dont c'est aussi le fonds de commerce.

Le socle de notre société est la démocratie. Celle-ci est mixte, a deux pôles, souligne Marcel Gauchet. Un pôle libéral : celui des libertés individuelles (d'expression, de réunion...). Un autre qui ne l'est pas : celui du suffrage universel, de l'Etat, de la nation. Nombre de partisans du libéralisme politique (Tocqueville, Constant...) étaient réticents au suffrage universel. Ils redoutaient la « *tyrannie de la majorité* ».

Pour les libéraux, l'intérêt général est réductible au jeu des intérêts individuels. Le second pôle, proprement républicain, soutient l'inverse. La société a une consistance propre, l'intérêt général aussi. Il ne se confond pas avec l'intérêt de tous et c'est la loi qui lui donne son contenu précis.

Le 11 janvier, certains avant-gardistes si prompts à louer les vertus du peuple ont trouvé prétexte pour ne pas s'y mêler. La manifestation était pourtant avant tout celle du peuple unit autour de valeurs progressistes. Et parlons du consensus tant décrié. Sa définition forte est autre que celle affadie de l'unanimité : c'est non seulement l'accord, mais la communauté humaine qui se fonde sur lui au-delà de ses divisions. Les divisions ne sont pas niées, mais la société, parce qu'elle a une consistance propre, s'accorde sur un socle de principes permettant de les gérer.

Le socle de nos valeurs républicaines est solide. L'engouement du 11 janvier en témoigne. Ce sont toutefois surtout les couches moyennes qui ont foulé le pavé. Bigarrées certes car ces couches le sont. Mais ceux qui souffrent le plus de la crise, chômeurs, précaires, vivants dans des banlieues reléguées, étaient peu présents.

L'engouement du 11 janvier oblige. Il ne doit pas masquer la profondeur de la crise. Crise politique qui ne pourra être surmontée sans refondre nos institutions (l'hyper-présidentialisation sape la démocratie et jusqu'aux partis eux-mêmes). Crise éducative exigeant des moyens mais aussi de redonner un sens à la profession des enseignants, si essentielle contre l'obscurantisme. Crise des représentations et du fonctionnement de notre société qui méprise 80 % de sa population : ceux qui travaillent sans être cadre, les jeunes qui n'ont pas le bac S, ceux qui ne vivent pas au cœur des métropoles. Crise du logement : l'austérité en l'espèce – dramatique avec le gouvernement actuel – doit laisser la place à un vaste plan de relance afin de refaire mixité. Crise économique donc où le consensus se brise.

N'est-il toutefois pas possible de construire enfin, à défaut de consensus, un large projet majoritaire sur ce registre ? Le bilan du libéralisme économique est accablant. Le chômage et la pauvreté augmentent et les dettes publiques elles-mêmes enflent. Le libéralisme économique sert les intérêts de quelques-uns, mais pas l'intérêt général. Sa légitimité a longtemps tenu au fait que ses opposants proposaient de supprimer l'initiative privée. Il faut sortir de ce face-à-face mortifère.

La société démocratique est mixte, a deux pôles. Mais l'économie aussi, ce que sous-estime pour le coup Marcel Gauchet. L'initiative privée a du bon, mais il est des domaines qu'elle ne peut prendre en charge : le plein-emploi, la stabilité financière, la protection sociale, les services publics, l'écologie.

Parce qu'ils mettent en jeu l'intérêt général – on y revient donc – ces domaines requièrent l'intervention publique. L'Etat social avec ses quatre piliers – protection sociale, droit du travail, services publics et politiques économiques – est la véritable révolution économique du XXe siècle. Une révolution largement impensée, mais toujours là, en dépit des assauts néolibéraux. La dépense publique – cette grande galeuse – supporte plus de la moitié des débouchés, ce qui est fort utile au privé. Si sa compression explique pourquoi la France stagne depuis trois ans, c'est néanmoins grâce à elle que nous ne sommes pas en dépression.

La France porte aux yeux du monde les valeurs de la République. Elle est aussi le symbole de l'Etat social dont la justification puise fondamentalement au même schème. Il est plus que temps de relier ces deux fils pour réenchanter l'avenir.

Christophe Ramaux, économiste, Université Paris-I. Il est l'auteur de *L'Etat social. Pour sortir du chaos néolibéral*, Fayard, coll. Mille et une nuits, 2012.